



**« VENEZ À MOI,
VOUS TOUS QUI PEINEZ ET PLOYEZ SOUS LE FARDEAU,
ET MOI JE VOUS SOULAGERAI. »**

(Matthieu 11, 28)

**Lettre pastorale
sur la Miséricorde divine.**

**Diocèse d'Amos
Octobre 2008**

Lettre pastorale

LA MISÉRICORDE DIVINE

**Aux prêtres, religieux, religieuses,
Diocésains et diocésaines du diocèse d'Amos**

Introduction

Je m'adresse à vous en ce mois d'octobre 2008 pour faire ensemble une réflexion sur la miséricorde de Dieu spécialement manifestée dans son sacrement du pardon.

Nous savons que ce sacrement peut être reçu de façon « ordinaire » dans une rencontre individuelle avec un prêtre ou dans une célébration communautaire avec absolution individuelle et, de façon « extraordinaire » dans une célébration communautaire avec absolution collective. Ce sont trois façons utilisées actuellement dans notre Église diocésaine.

Depuis au delà de 30 ans, la célébration communautaire avec absolution collective fut ici la façon privilégiée. Pour des raisons particulières, comme une gêne compréhensible face à l'accusation des blessures vécues dans le passé à l'occasion de rencontres pénibles, un enseignement de l'Église mal transmis ou mal compris, l'impossibilité de rencontrer un prêtre dans un temps raisonnable ou encore une méconnaissance de la richesse particulière rattachée à la rencontre individuelle avec le prêtre, etc, l'accès à l'absolution collective fut possible.

Aujourd'hui, après toutes ces années de vécu spirituel on doit malheureusement faire le constat que le sacrement du pardon a perdu une partie de sa signification profonde qui est la rencontre sensible avec le Christ. Une diminution importante de la participation à la rencontre individuelle et même aux célébrations communautaires avec ou sans absolution collective est constatée dans à peu près chacune de nos communautés.

**« CHARGEZ-VOUS DE MON JOUG
ET METTEZ-VOUS À MON ÉCOLE,
CAR JE SUIS DOUX ET HUMBLE DE CŒUR,
ET VOUS TROUVEREZ
SOULAGEMENT POUR VOS ÂMES.
OUI, MON JOUG EST AISÉ
ET MON FARDEAU LÉGER. »**

(Matthieu 11, 29-30)

Devant ce constat n'est-il pas temps de réfléchir davantage sur la miséricorde du Seigneur? C'est peut-être aussi l'occasion de faire le point et d'accepter de considérer les étapes vécues et à vivre comme un plus.

1. Le rôle de l'évêque

Son rôle pastoral est de guider son peuple vers « les meilleurs pâturages ». Pour bien accomplir cette tâche, il doit tenir compte des personnes qui cheminent, qui ont besoin de l'aide d'en « Haut » et du temps pour accueillir cette aide.

Depuis quelques années des textes officiels nous ont rappelé les richesses de la Miséricorde de Dieu dans le sacrement du pardon avec absolution individuelle. Une nouvelle compréhension de la rencontre individuelle avec le prêtre doit amener à un plus grand progrès spirituel. Les communications venant de Rome demandaient aussi de réviser dans nos Églises la forme « extraordinaire » des célébrations avec absolution collective, célébrations devant être proposées seulement dans des cas de nécessité. C'est donc dire que nous sommes invités à découvrir un peu plus ce don précieux offert par la Miséricorde de Dieu. L'évêque doit le rappeler et c'est en ce sens que je souhaite que certaines catéchèses contribuent à cette fin.

2. Orientations catéchétiques

Nous recentrer sur ce Dieu de miséricorde tel est l'objectif à poursuivre. Oui ce Dieu près de notre misère humaine et spirituelle nous donne un moyen de rétablir ou de nourrir son Alliance fondamentale établie avec chaque personne et son peuple. Ce geste miséricordieux c'est la rémission de nos péchés et même la restauration spirituelle de notre état de filles et de fils de Dieu si nous avons coupé la relation par le péché. C'est plus qu'enlever un mal, c'est recevoir la force de faire le bien, ce qu'on appelle la grâce. Comme nous le rappelait Jean-Paul II « le sacrement de la réconci-

Note

Ce texte a été fortement inspiré de la lettre pastorale de Mgr Maurice Couture (Pastorale Québec - 14 janvier 1998).

Également inspiré de celle des Évêques de la Province Ecclésiastique de Gatineau : « Les bienfaits de la Miséricorde de Dieu » 15 mai 2008.

Enfin, la priorité demeure la préparation adéquate aux différentes formules utilisées. Cependant pour favoriser une meilleure rencontre avec le prêtre, les différentes paroisses devraient aussi voir à un aménagement adapté du lieu pour favoriser le dialogue entre le prêtre et la personne qui se présente pour un accompagnement ou à une démarche de pardon.

Conclusion

En terminant je fais appel à la compréhension et à la prière de tous les baptisés et de tous les pasteurs pour supplier le Seigneur de nous éclairer mutuellement sur les meilleurs moyens pastoraux à utiliser pour notre Église du diocèse d'Amos.

Prière :

Père,
donne à tous les membres de l'Église
de savoir lire les signes des temps à la lumière de la foi
et de se dépenser sans relâche au service de l'Évangile.
Rends-nous attentifs aux besoins de tous afin que,
partageant leurs tristesses et leurs angoisses,
leurs espérances et leurs joies,
nous leur annonçons fidèlement
la Bonne Nouvelle du salut
et progressions avec eux
sur le chemin du Royaume.

† Eugène Tremblay
Évêque du diocèse d'Amos

Donné à Amos en la fête de l'Action de grâce.

liation est un geste divin qui doit être vécu avec la plus grande considération ». Remarquons que ce geste divin qui présuppose notre acceptation, c'est-à-dire l'intention de nous convertir, est beaucoup plus important que la démarche humaine que nous pouvons accomplir. N'oublions pas que c'est la grâce qui agit à travers le processus de la réconciliation et non seulement les paroles de l'absolution « *Je te pardonne tes péchés au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* ».

- La catéchèse proposée devrait rejoindre tous nos baptisés en respectant les consciences et le cheminement individuel. Beaucoup de relations sont à établir pour ouvrir l'accès à la Miséricorde. Déciderons-nous d'y travailler?
- De plus, l'aspect communautaire du péché qui a été bien signifié dans les célébrations communautaires avec absolution collective ne devrait pas être perdu. Comment faire? L'Esprit saura sans doute nous le dire si nous lui demandons.
- Le sens du péché est un autre aspect que doit comporter la catéchèse proposée. Notre civilisation ne nous y aide pas beaucoup mais la Parole de Dieu nous y invite.

Il est assez évident que pour accomplir une démarche de pardon il faut en général reconnaître son état de pécheur ou de pécheresse. Cette reconnaissance permettra d'assumer personnellement la responsabilité de ses fautes. Cependant pour une libération plus profonde, il faut davantage apprendre à nommer des actes précis à améliorer ou à éviter. Sans doute que ces actes nous pouvons les nommer en nous-mêmes, et c'est bénéfique, mais la psychologie moderne nous enseigne (ce que l'Église pratique depuis des siècles) que ce qui est plus bénéfique ce n'est pas ce que tu découvres en toi-même mais c'est ce que tu vas être capable d'exprimer.

Le sacrement du pardon, accordé par un prêtre dans une rencontre individuelle, te transmet cette force spirituelle dont tu as besoin pour accepter la transformation de tel ou tel acte peccamineux que tu lui présentes à ce moment là. Telle est notre foi, la foi de l'Église Catholique « pour atteindre à la véritable paix du cœur et à la liberté intérieure et spirituelle ».

De plus, dans cette rencontre individuelle, le pénitent, présentant son désir de libération, reçoit l'aide pour discerner les actes de rupture ou d'affaiblissement de sa relation avec Dieu. De là l'importance pour le prêtre d'offrir le temps et les circonstances favorables pour bien accomplir ce ministère.

Enfin, il est important de signifier qu'il n'est pas facile de comprendre les différentes étapes vécues à travers ce sacrement dans notre Église d'Amos. Comme nous l'avons dit, la démarche à entreprendre doit en être une de cheminement. Il ne s'agit pas d'abord de nous arrêter à une formule vécue ici depuis au delà d'une trentaine d'années, formule considérée par nous pratiquement comme ordinaire. Cependant il s'agit de nous questionner pastoralement sur certains cas de nécessité qui nous touchent. Ils ont été davantage précisés dans le paragraphe numéro 11 du décret de la Conférence des évêques catholiques du Canada qui souligne entre autres faits le nombre très restreint de prêtres disponibles, les distances à parcourir entre les paroisses et l'âge avancé de plusieurs prêtres.

Pour avancer un peu plus dans notre réflexion catéchétique voyons d'un peu plus près les petits pas à faire pour revaloriser ce sacrement du pardon manifestant la miséricorde divine.

1- Je propose que des catéchèses sur la Miséricorde de Dieu soient présentées dans la plupart des paroisses ou groupes de paroisses. Ces catéchèses se voudront porteuses d'Espérance dans des démarches de conversion et de réconciliation soit individuellement ou collectivement.

2- Elles devraient aussi aborder le sujet de l'exigence de la rencontre individuelle du prêtre après avoir reçu l'absolution collective s'il reconnaît avoir commis une faute grave. Cette rencontre est importante et même nécessaire car elle permet au pénitent de faire un cheminement spirituel et de vivre concrètement sa conversion au Christ.

3- L'enseignement doit tenir compte du jugement de la conscience personnelle et sa formation en vue d'un agir moral adéquat.

4- Il nous faudra de plus combattre la fausse idée qu'il n'y a plus de péché, non pas pour enfermer les gens dans une culpabilité anormale mais pour faire apparaître dans toute sa beauté la Bonne Nouvelle du pardon.

3. Autorisation de l'absolution collective.

Afin de permettre l'assimilation des catéchèses et de favoriser la réception du sacrement du pardon à un plus grand nombre, pendant le temps de l'Avent et du Carême dans les paroisses où il y a forte affluence de pénitents, la célébration du pardon avec absolution collective pourra se poursuivre. Il serait sans doute opportun d'offrir une seule célébration pour plusieurs paroisses là où le nombre de pénitents est plus restreint.

Une évaluation annuelle par le Conseil Diocésain de Pastorale (CDP) des démarches entreprises devrait nous permettre de découvrir les meilleurs moyens pastoraux pour nous ouvrir encore davantage à la Miséricorde divine. N'oublions pas que l'absolution sacramentelle n'est pas le seul moyen d'être en union avec Dieu, même après des chutes graves.

Il va s'en dire que ces célébrations avec absolution collective, comme auparavant, ne sont pas obligatoires. Je laisse à chaque prêtre le soin de se prévaloir ou non de cette autorisation au profit des communautés chrétiennes dont il a la charge.